

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9742
8 avril 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 AVRIL 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la déclaration faite, le 16 mars 1970, par le Ministre irakien des affaires étrangères et qui a été distribuée en même temps que la lettre que vous a adressée, le 3 avril 1970, le représentant permanent par intérim de l'Irak (S/9735).

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement arabe a cru bon d'exploiter les préoccupations que suscite à bon droit la gravité de problèmes se posant toujours en Afrique comme l'apparition du régime illégal de Salisbury - préoccupations pleinement partagées par mon gouvernement - pour exacerber le bellicisme arabe à l'encontre d'Israël. En maintes occasions, tant au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans certaines de ses commissions, que dans d'autres organes des Nations Unies, les Etats arabes se sont efforcés de convertir les débats consacrés aux problèmes de l'Afrique australe en de vains exercices de propagande dirigés contre les droits nationaux du peuple juif dans sa patrie.

Il est évident que c'est se livrer à une insidieuse déformation des faits que d'établir une comparaison entre le rétablissement par le peuple juif de sa souveraineté en Israël après une lutte de deux mille ans pour liquider les conséquences des conquêtes étrangères de leur pays, et le régime raciste illégal de la Rhodésie du Sud. Les habitants blancs du Zimbabwe n'ont d'autres liens avec ce pays que la colonisation. L'histoire du Zimbabwe témoigne de façon éloquente du génie du peuple africain de ce pays et n'a aucun rapport avec la minorité raciste qui le dirige actuellement. En Israël, chaque colline et chaque vallée portent témoignage des liens indestructibles existant entre le peuple et la terre d'Israël. De même qu'une domination blanche transitoire ne pourrait

modifier l'histoire et la nature du Zimbabwe, la conquête arabe du pays, ainsi que d'autres conquêtes impérialistes qui l'ont précédée et l'ont suivie, ne peut faire disparaître le lien unique entre le peuple juif et sa patrie ancestrale.

Il est particulièrement condamnable qu'un gouvernement comme celui de l'Irak s'ingère dans des discussions portant sur les droits de l'homme et la liberté des nations. L'attitude adoptée par l'Irak à l'égard des droits de l'homme et de ses libertés est sans cesse démontrée par l'emprisonnement, la torture et la pendaison barbare de Juifs innocents sur les places de Bagdad, par la persécution de minorités religieuses telles que les Chi'ites, ainsi que par l'incarcération et les exécutions en masse d'adversaires politiques du régime. Les mains souillées de sang de l'Irak ne peuvent que ternir la cause du Zimbabwe et des autres peuples luttant pour leurs droits et leur liberté.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH
